

Nestlé a 100 ans

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **5 (1966-1967)**

Heft 21

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-910140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sacrée à l'organisation des communautés suisses. Au cours d'une séance en présence des anciens conseillers fédéraux PETITPIERRE et WAHLEN, les différents organismes suisses intéressés par les aspects de la présence suisse dans le monde (thème de Soleure), ont fait part par la voie de leurs porte-parole respectifs, de leurs remarques et suggestions dans le but notamment d'assurer une meilleure coordination de l'information.

Le Fonds de solidarité s'est également réuni. M. LUSSI, de Luxembourg, y a représenté notre communauté; qu'il soit très vivement remercié de son geste de dévouement. Parmi les manifestations organisées à l'occasion de ce Congrès, il faut mentionner le banquet du Kursaal, l'excursion sur le lac de Thoun suivie d'une réception offerte par les Autorités du Canton de Berne au Château d'Oberhofen, la représentation de l'oratorio « Nicolas de Flue »

de Denis de Rougemont et Arthur Honegger. La remarquable exposition organisée par la Bibliothèque nationale sur la « Cinquième Suisse » a déjà été signalée dans notre journal. Ajoutons encore que la Sté suisse des Librairies et des Editeurs avait prévu une séance d'information sur ses diverses activités, ses difficultés, ses espoirs. Il va de soi que la presse n'a pas été oubliée sachant la sympathie qu'elle a toujours témoignée à notre cause, et sur laquelle on comptait plus que jamais pour faire aboutir nos efforts de ces dernières années.

Le résultat de la votation fédérale étant maintenant connu, une nouvelle période s'ouvre, il dépendra des Suisses de l'étranger qu'un bon départ soit pris, sous le signe du réalisme et d'un travail constructif de longue haleine.

LES DELEGUES.

L'ORGANISATION DES COMMUNAUTES SUISSES DE L'ETRANGER

Dans la perspective de l'adoption par le peuple suisse du statut concernant les Suisses de l'étranger et la recherche d'une organisation de leurs communautés mieux adaptée aux circonstances, votre délégué a eu récemment l'occasion de proposer devant la C.S.E., la création de secrétariats permanents, à l'exemple de ce qui fut proposé au sein de notre propre communauté. Les objectifs à poursuivre sont de deux ordres :

- tout d'abord assurer une meilleure liaison entre les communautés d'un même pays;
- ensuite maintenir un contact plus étroit avec le S.S.E. et la C.S.E.;
- organiser et diffuser l'information.

Mais l'objectif essentiel est de pouvoir atteindre tous les compatriotes. En France, par exemple, un quart des Suisses seulement faisant partie d'un groupement dans l'une ou l'autre partie du pays, il s'agit de toucher tous les autres et de maintenir le contact entre eux.

Une organisation plus efficace, qui se voudrait indépendante, aurait ainsi pour tâche de nouer le contact avec l'ensemble des compatriotes d'un pays déterminé, de connaître leurs desiderata et suggestions. Il ne faut d'ailleurs pas se leurrer de trop d'espoir, l'abstentionnisme étant devenu une vertu civique fort répandue. Dans le domaine de l'information, notre communauté dispose d'un petit journal que d'autres nous envient, mais qu'il faudra aussi adapter au new look.

Jusqu'à présent, le système de la « Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés suisses » a pu se justifier, faute d'une organisation plus étudiée. Il pourrait être recréé, à l'instar de ce qui s'est fait dans le passé en Belgique, une fédération des Groupements. On s'aperçoit d'emblée qu'une telle fédération, si l'on attend d'elle la tâche de liaison, de contact, d'information, ne saurait assumer son rôle sans secrétariat permanent; ce qui ramène à notre proposition.

Le système de la « Conférence », d'un point de vue tout à fait général, offre quelques inconvénients. Sous peine de voir le rôle de Société-Vorort assumé par les mêmes groupements, le flambeau passe alors entre des mains fragiles dont la tâche est disproportionnée par rapport aux moyens réels dont peut disposer le groupement. Il s'ensuit un vide entre deux réunions, lesquelles ne peuvent être suffisamment préparées en profondeur. Un autre inconvénient est d'obliger tous les participants à s'intéresser au même degré aux questions débattues. D'où par-

fois l'impression d'indifférence, résultant peut-être plus d'un manque d'information préalable que d'un désintéressement réel. D'où l'intérêt de la création d'un secrétariat permanent assurant la continuité de l'information auprès des compatriotes.

On pourrait concevoir qu'un service de secrétariat puisse être pris en charge par l'un ou l'autre groupement. Sous certaines conditions cela constituerait une solution valable, ou qui vaille la peine d'être essayée, bien qu'elle ne soit pas à l'abri de vicissitudes diverses pouvant nuire à un fonctionnement objectif. Sans chercher à prendre position dans un sens ou dans l'autre, ce qui importe c'est la recherche d'une organisation plus adéquate suscitant l'intérêt parmi les compatriotes et par contrecoup le désir de la soutenir.

Deux points méritent encore de retenir l'attention : le mode d'élection du secrétaire ou du groupe responsable du secrétariat ainsi que le mode de financement. Dans le pays où fonctionne une « Conférence », c'est évidemment cette dernière qui doit en décider en liaison avec la C.S.E. Quant aux frais de fonctionnement, ils seraient d'abord assumés par les soins de la « Conférence » selon une clé de répartition à définir. Puis au second stade, par une participation volontaire des membres de la communauté. Etant donné le resserrement des liens avec la mère-patrie d'une part, le regroupement des compatriotes expatriés d'autre part, il serait équitable qu'une partie des frais de fonctionnement soit couverte par une institution suisse. On pourrait par exemple imaginer que cette participation soit fixée à un maximum de 2.000 Fr. suisses, sous la réserve que la communauté concernée intervienne elle-même pour un montant équivalent. Si par exemple, dans le cas de notre communauté il était admis de part et d'autre qu'un budget de 24.000 Fr. belges suffise, la moitié de cette somme serait à charge de la communauté, l'autre moitié soit 1.000 Fr. suisses en chiffres ronds étant couverte par l'institution suisse, sur la nature de laquelle nous nous sommes bien gardé d'apporter des précisions.

Un dernier point doit retenir notre attention : les rapports avec les représentations officielles. En principe, il serait indiqué que l'activité des secrétariats permanents puisse s'accomplir en toute indépendance. Mais il évident qu'à beaucoup d'égards, les liaisons avec ces représentations seront non seulement utiles mais indispensables. Il conviendrait donc de préciser la nature de cette collaboration, qui ne s'écarterait guère de la ligne suivie jusqu'à présent, mais qu'il faudrait revoir dans les perspectives nouvelles tracées par le désir d'accorder une place plus grande au rayonnement culturel de notre pays.

LE DELEGUE.

NESTLE A 100 ANS

Il y a 100 ans que naissait, à Vevey, une très modeste entreprise qui devait bientôt prendre une importance extraordinaire non seulement en Suisse mais de par le monde.

Conscient du fléau que constituait encore à l'époque la mortalité infantile, Henri Nestlé avait mis au point sa fameuse « Farine Lactée » qui représentait une véritable

révolution dans le domaine de l'alimentation infantile.

La petite fabrique de Vevey « en Coppet » est à l'origine de l'entreprise géante qui compte aujourd'hui quelque 215 fabriques réparties sur tous les continents et fournit le travail à 85.000 personnes.

Au cours d'une cérémonie imposante qui réunissait dans la salle du Comptoir Suisse de Lausanne plus de 4.500 invités, Nestlé a présenté le grand film réalisé à l'occa-

sion de son centenaire : « Nourriture des Hommes ». Il retrace l'histoire de son activité séculaire, fait un tableau vivant des problèmes que pose l'alimentation dans les régions les plus reculées et montre comment une grande entreprise, consciente du rôle social qui est une des bases de son activité, y a apporté la solution.

Ce même film fut présenté, quelques jours plus tard, au personnel de Nestlé en Belgique, la direction de Nestlé S.A. à Bruxelles ayant tenu à associer tous ses collaborateurs à un événement aussi exceptionnel.

Nos lecteurs - ainsi que leurs amis - auront eu entre-tours l'occasion d'assister à une nouvelle projection de « Nourriture des Hommes » au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

LA SUISSE EN BREF

• A la demande d'André Malraux, séduit lors de l'Expo, les chefs-d'œuvre des collections suisses seront exposés du 9 mai au 30 septembre 1967 à l'Orangerie à Paris. Cette exposition sera organisée par les auteurs de celle de Lausanne.

• « **Alerte en pays neutre** », un nouveau livre de René-Henri Wüst, publié par les Editions Payot à Lausanne : l'indépendance et les libertés humaines ne s'acquiescent et ne se maintiennent pas sans risques. En révélant sans fard quels furent nos périls et nos faiblesses en 1940, l'auteur montre aussi comment ils furent surmontés.

• **Une Fondation pour le renouveau du fédéralisme**, projet de la NSH. Cette idée a été bien accueillie par les représentants des gouvernements cantonaux réunis à Baden. Composée de représentants des cantons, des hautes écoles et des milieux économiques, elle se consacrerait d'une part à l'information, d'autre part à la recherche; elle constituerait un instrument de travail à la disposition des cantons pour la solution des tâches pratiques.

• Les pourparlers ont été menés à conclusion entre les gouvernements de la Suède et de la Suisse concernant une collaboration dans le domaine de la technique militaire (projets de développement ou d'acquisition). Le but recherché est notamment celui de réduire dans la mesure du possible les frais d'équipement militaire.

• **Satisfaction en Valais** : le Conseil fédéral a approuvé les tracés généraux relatifs au Tunnel routier du Rawyl qui reliera directement les cantons de Berne et du Valais.

• L'assemblée générale du **Chemin de fer des Alpes bernoises, Berne-Lötschberg-Simplon** a ratifié par 111.780 contre 35.518 le contrat entre la société et la Confédération qui prévoit la vente du BLS à la Confédération.

• **Deux milliards de mètres cubes de gaz naturel** seront importés de Hollande en Suisse. On peut prévoir que ce gaz arrivera en Suisse par les canalisations allemandes à Bâle où il sera transformé pour servir à l'industrie.

• Des cérémonies marquant l'**achèvement de l'ensemble des travaux de la Grande-Dixence** se sont déroulées à Zermatt. Quinze usines de pompage, deux usines de production d'électricité, production annuelle de 1,6 milliards de kw.h.

• **Grandes manœuvres de montagne** : 45.000 tonnes, 1.300 chevaux, 8.000 véhicules. Pour la première fois des ordinateurs électroniques sont utilisés pour des manœuvres de l'armée suisse. Ils servent au planning et à la mise au point d'importants déplacements de troupes.

• Avec 5.202 titres publiés en 1965, dont 2.546 en allemand, 996 français, 95 en italien et 565 dans d'autres langues, l'**édition suisse** occupe la seizième place dans le monde et, par tête d'habitant, le deuxième rang derrière Israël. Sa production représente 15 à 20 % de celle de pays comme la France, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis.

• Jusqu'ici, la Suisse était le plus gros **producteur de cerises** par tête d'habitant (9,8 kg), contre 4,3 kg pour l'Allemagne... et 2,5 kg en Belgique. Cette production est actuellement en diminution principalement du fait de la pénurie de la main-d'œuvre et des difficultés de mécanisation et de rationalisation.

• L'été 1966 n'a pas été spécialement favorable aux **sportifs suisses** ! Quel en est le bilan ? Aux championnats du monde :

- de ski à Portillo : aucune médaille.
- d'athlétisme (d'Europe) de Budapest : aucune place d'honneur; seule Meta Antenen (pentathlon - 17 ans) s'y défendit courageusement. Elle a d'ailleurs confirmé depuis lors, aux jeux européens juniors d'Odessa, sa classe : championne du 80 m haies et du pentathlon.
- de gymnastique à Dortmund : un des meilleurs Suisses en lice fut Fred Rothlisberger qui s'alignait dans l'équipe... des Etats-Unis. Consolation ? Notre compatriote Arthur Gander a été élu président de la Fédération internationale de gymnastique.
- de football en Grande-Bretagne : ... trois joueurs radiés à vie du « onze » suisse... La Suisse présente en finale grâce à l'arbitre bâlois Gottfried Dienst !

Et maintenant, les bonnes nouvelles :

- médaille d'or en double-scull à Bled remportée par Burgin et Studach

A la « Farine Lactée Nestlé » est venue s'ajouter une gamme toujours plus vaste de produits alimentaires, réalisés avec le même souci de service au consommateur et de haute qualité qui fait la réputation de la grande marque.

Laits, chocolats, cafés solubles, potages, condiments, aliments surgelés, etc... constituent un assortiment qui indique que Nestlé poursuit, avec succès, une saine politique de diversification. Ce qui démontre qu'on peut être à la fois jeune, dynamique, et ... centenaire !

Le lancement en Belgique, précisément l'année où Nestlé fête en Suisse son centenaire, d'un café lyophilisé — Nescafé Gold — qui constitue une nouvelle révolution dans l'art de préparer le café, n'en est-il pas la preuve ?

— et pour rappel, deux médailles d'or, trois médailles d'argent et une médaille de bronze aux derniers « mondiaux » de tir à Wiesbaden.

• **Un Baby-Hôtel** a été ouvert cet été à Genève. Garderie, jardin d'enfants et hôtel tout à la fois, il accueille filles et garçons de 1 à 6 ans (jusqu'à 10 ans les jeudis et week ends). Nurse, jardinière d'enfant assurent tous les soins et la surveillance et les enfants y trouvent une ambiance maternelle. Ce Baby-Hôtel épargne aux parents souci et angoisse, lorsqu'ils doivent s'absenter, que ce soit demi-journée, un mois, voire même un an.

• L'initiative des indépendants pour l'**imposition des boissons alcooliques** a été rejetée à une écrasante majorité (76 %) par 570.132 « non » contre 174.882 « oui ».

LA VIE CULTURELLE SUISSE EN BELGIQUE

Le 14 octobre à l'Atelier, Ulrich Lehmann et Margrit Gertsch se produisirent dans une séance de sonates.

Le 26 octobre au Palais des Beaux-Arts, récital du baryton Matthias Vogel, soliste des concerts Lamoureux et des concerts Colonne, a donné un concert remarquable. Nous rappelons à nos lecteurs que M. Vogel est un compatriote de Belgique.

Fin janvier 1967, dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous les auspices de l'Atelier, Henri Honegger jouera les Six suites pour violoncelle seul de J.S. Bach.

LA MORT DE L'AVIATEUR GEIGER

La presse belge a rendu un bel hommage au pilote des glaciers, un des derniers pionniers de l'aviation. A force d'observations, d'obstination, de persévérance, passionné de mécanique et de montagne, il a mis au point une technique d'atterrissage des avions en haute montagne.

Au cours de ces quinze dernières années, on ne comptait plus les services rendus par le petit Piper, piloté par Geiger. Que ce soit tout d'abord par le largage de matériel et de vivres, puis par l'atterrissage au point le plus rapproché avec la certitude de pouvoir repartir, afin d'y déposer du matériel ou des passagers, ou surtout hisser à bord de l'avion des blessés ou des malades, la méthode de Geiger s'avéra efficace. On a cité le nombre de ses atterrissages, celui de ses sauvetages, peu importe, Geiger était devenu un personnage légendaire faisant partie du décor de son Valais natal.

Le sort a voulu qu'il trouve la mort à bord d'un avion, non pas en percutant une paroi de rocher par temps bouché, mais au-dessus de l'aérodrome de Sion qui lui était on ne peut plus familier. Si la mission de ce mordu de l'aviation s'achève prématurément à l'âge de 52 ans, son enseignement demeure. Il a eu le temps de former des élèves et le meilleur de ses disciples, Fernand Martignoli, a déjà pris la relève.

Hermann Geiger n'était pas un inconnu du public belge. Ses conférences rehaussées de magnifiques films et diapositifs étaient très appréciées. Par sa simplicité, son langage direct, il savait communiquer à son auditoire sa passion de l'aviation et de la montagne. Nous l'avons entendu l'an dernier dans un cinéma de Woluwe-Saint-Pierre où il avait soulevé l'enthousiasme des spectateurs. Le souvenir qui nous reste de lui, c'est son regard droit, sa chaude poignée de main et cet autographe dans son livre « Geiger Pilote des Glaciers » que tout Suisse devrait posséder dans sa bibliothèque. Cet homme tranquille du moins en apparence, cet obstiné, ce courageux a accompli une mission parmi les hommes en restant un homme de son terroir. Geiger aura plus contribué que bien d'autres au rayonnement de son beau Valais et de sa patrie suisse et son nom trouve désormais sa place parmi les pionniers de l'aviation encore à l'échelle humaine, domaine où s'affirment quelques belles personnalités et y prennent figure de légende.